

Conseil d'établissement de la polyvalente Sainte-Thérèse

Ordre du jour Jeudi 21 avril 2022 à 19 h par application Teams

1.	Ouverture de la séance		
2.	Vérification des présences et constatation du quorum		2 min.
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du jeudi 21 avril 2022 ^{® (1)}		5 min.
4.	Période de questions du public		5 min.
5.	Procès-verbal de la séance du mercredi 23 mars 2022		10 min.
5.1.	Adoption du procès-verbal de la séance du mercredi 23 mars 2022 ^{® (1)}		
5.2.	Suivi du procès-verbal du mercredi 23 mars 2022		
6.	Points pour adoption – PST		30 min.
6.1.	Activités éducatives 2021-2022 ^{® (1)}		
6.2.	Appels de projets 2021-2022 ^{® (1)}		
6.3.	Projets de prévention ^{® (+)}		
6.4.	Organisation des cours d'été 2022 ^{® (1)}		
6.5.	Budget de fonctionnement du conseil d'établissement [®]		
6.6.	Remboursement des levées de fonds pour les élèves de 5 ^e secondaire ^{® (1)}		
6.7.	Demande de subvention de l'alternatif		
7.	Points de consultation CSSMI		0 min.
8.	Points pour information		10 min.
8.1.	Consultation obligatoire des élèves		
9.	Formation virtuelle obligatoire des membres du CE		10 min.
9.1.	Capsule complémentaire : Consultation obligatoire des élèves		
9.2.	Fiche thématique : Fiche 19		
10.	Information de la présidence du conseil d'établissement		5 min.
11.	Information de la personne représentante au comité de parents		5 min.
12.	Information de la présidence du conseil des élèves		5 min.
13.	Information de la direction		5 min.
14.	Information des enseignants		5 min.
15.	Information du personnel de soutien		5 min.
16.	Information du personnel professionnel		5 min.
17.	Varia		5 min.
17.1.	Comité de travail campagne de financement		
17.2.	Retour sur les ventes de bonbons		
18.	Levée de l'assemblée [®]		2 min.

Total : 1 h 54 min.

Le prochain conseil d'établissement aura lieu le 17 mai 2022.

Préparé par Madame Dominique Sévigny, directrice

Légende : [®] : Résolution
 ⁽¹⁾ : Document joint
 ⁽²⁾ : Document remis séance tenante